

<p style="text-align: center;">PROFIL DE POSTE Maître de conférences Économie générale et économie rurale</p>
--

Contexte d'exercice

L'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville est un des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP).

Il a une mission nationale de formation pour tous les enseignants de l'enseignement agricole public. Il accompagne par la recherche et l'expertise et la production de ressources éducatives les évolutions et l'innovation de ce système d'enseignement technique.

L'ENFA assure également toutes les missions d'un établissement d'enseignement supérieur :

- des formations de deuxième et troisième cycle en collaboration avec les Universités,
- des activités de recherche en sciences de l'éducation (didactique des disciplines, travail et professionnalisation des enseignants), en sciences humaines et sociales et dans les sciences du vivant et de la matière,
- des activités de développement, de transfert et de valorisation

Toutes ses activités sont ouvertes à l'international

Le maître de conférences (MC) travaillera au sein du département STAAR - Sciences et technologies de l'agriculture et des agroressources - qui comprend une équipe pluridisciplinaire de formateurs et des équipes de recherche. Il sera rattaché au Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (LEREPS EA 4212, labellisé UMR MA n° 119).

En matière d'enseignement

Au sein du département STAAR les charges d'enseignement du MC seront de trois types:

- a) La formation initiale et continue des enseignants du MAP. Le MC assurera des enseignements dans le cadre du M1 et M2 du Master Concours d'Enseignement de l'ENFA à la fois sur les aspects disciplinaires en économie et gestion et à l'interface de différentes disciplines, telles que les autres sciences sociales ou les sciences agronomiques ou l'écologie. Il sera également amené à développer des articulations entre son champ disciplinaire et la didactique des disciplines. Il participera également dans la formation dispensée à l'ENFA en direction des professeurs lauréats de concours. Le MC participera à l'organisation du dispositif de formation des enseignants en économie et gestion (Professorat de Lycée Professionnel Agricole (PLPA) ou Certificat d'Aptitude Professionnelle de l'Enseignement du Second degré Agricole (CAPESA). Il assurera la coordination de sections SESG et le suivi de stages des professeurs stagiaires. (70Heures Equivalent Travaux Dirigés -HETD).
- b) Sa connaissance des référentiels professionnels et de formation de l'Enseignement Agricole (EA) lui permettront, dans le cadre du Système National d'Appui (SNA), d'être opérationnel dans la production de ressources pédagogiques à destination des enseignants en Sciences Economiques et Sciences de Gestion (SESG). De plus, il devra prendre des initiatives et s'engager dans des nouvelles formes de transmission de connaissances (FOAD et animation des formations en régions) (40 HETD).
- c) De façon complémentaire, il interviendra dans les enseignements et l'organisation des formations diplômantes co-habilitées entre l'ENFA et les autres établissements d'enseignement supérieur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de Toulouse. Plus particulièrement, il dispensera un enseignement dans les diplômes suivants :
 - Licence Management des Organisations, mention Qualité-Sécurité-Environnement (40HETD)
 - Licence Management des Organisations, mention Entreprises Rurales et Développement Territorial (ERDT) 30 HETD
 - Master 2 Gestion sociale de l'environnement et Valorisation des Ressources Territoriales (GSE-VRT) 15 HETD

En matière de recherche

Le MC intégrera l'axe « Espaces et territoires » du projet de recherche du LEREPS. Dans cet axe les activités de recherche du MC porteront sur le changement des régulations publiques de l'agriculture et des activités en milieu rural en général (objectifs destinés à répondre aux attentes sociales concernant la protection de l'environnement, la qualité et la sécurité des aliments et plus généralement le développement durable). Pour cela, il prendra en compte les dynamiques de développement territorial et notamment le rôle de la connaissance et des apprentissages dans le processus de l'innovation technologique et institutionnelle.

Compte tenu des missions de l'ENFA, l'analyse des processus d'apprentissage ne se limitera pas aux actes de production de biens et services par des acteurs de terrain, mais concernera également l'École et la classe. Ainsi, l'une des tâches du MC sera d'accompagner l'évolution et la transmission des savoirs en sciences économiques et en sciences de gestion. Par ses recherches et par la veille scientifique, en lien constant avec les partenaires universitaires du PRES toulousain et d'autres établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, le nouveau MC contribuera au développement d'outils conceptuels appropriés à l'étude des thématiques émergentes dans les espaces ruraux appropriés pour les différents cycles de la formation agricole.

Le MC participera au suivi des mémoires de recherche, à l'encadrement de thèses, organisera des séminaires et prendra des initiatives pour répondre à des appels à projets de recherche et à leur mise en œuvre.

Activités à conduire dans le cadre du Système National d'Appui mis en place par la DGER (SNA) et expertise

Le MC participera à des missions d'expertise en lien avec ses thématiques d'enseignement et de recherche, notamment en appui au système de formation du Ministère de l'Agriculture. Par sa participation à des projets de recherche finalisés, il aura comme objectif de contribuer au transfert des résultats de ses recherches auprès des acteurs de développement.

Diplômes, expérience

- Doctorat en économie générale ou économie rurale ou en études rurales, orientation économique.
- Diplômes de premier et deuxième cycle en Sciences Economiques
- Expérience d'enseignement en formation initiale et/ou continue
- Expérience dans la formation d'enseignants souhaitée
- Connaissance du système éducatif agricole souhaitée

Le maître de conférences sera rattaché au département Sciences et Technologies de l'Agriculture et des Agro Ressources de l'ENFA. Les activités d'enseignement et de recherche relèveront de la section n°9 de la Commission Nationale des Enseignants Chercheurs du ministère chargé de l'Agriculture (CNECA), et, plus particulièrement, des domaines suivants : économie générale, économie rurale, économie agricole et agro-alimentaire, économie du développement territorial.